

FORMATION : BILAN DE COMPETENCES

Le bilan de compétences est l'analyse et l'évaluation des compétences professionnelles et personnelles, des aptitudes et des motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, de formation. Il a pour objectif l'aide à l'orientation professionnelle.

C'est une démarche complète qui va vous permettre de savoir où vous en êtes professionnellement et de vous positionner sur le marché de l'emploi ou de votre carrière.

Instauré sur une relation basée sur l'écoute active et le respect des personnes, évitant tout jugements de valeurs et tout abus d'influence, c'est un engagement réciproque pour formaliser les objectifs à atteindre sur l'émergence d'un projet professionnel libre et responsable.

Le bilan de compétences doit se dérouler en 3 phases (Article R. 900-1 du Code du Travail) :

- Phase préliminaire : analyser la demande et le besoin du bénéficiaire, déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin, définir conjointement les modalités de déroulement du bilan
- Phase d'investigation : construire son projet et en vérifier la pertinence, élaborer une ou plusieurs alternatives
- Phase de conclusion par la voie d'entretiens personnalisés : s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation, recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels, prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan.

Cette phase se termine par la présentation au bénéficiaire des résultats détaillés et d'un document de synthèse.

Durée : 24 heures réparties sur une durée de 3 à 5 mois

19, rue Jean Bourgey – 69100 Villeurbanne
T : 06.09.26.85.87
Siret : 484 698 790 00025
N° déclaration d'activité : 82 69 09685 69

Profils des stagiaires :

- Toute personne active, notamment : les salariés « intermittent du spectacle » et « permanent » du secteur privé et public du secteur de la culture, les demandeurs d'emploi et les salariés d'un autre secteur d'activités souhaitant faire le point sur sa vie professionnelle.

Prérequis :

- Savoir parler le Français.

Modalités d'entrées :

- Entrées et sorties permanentes

Modalités et délais d'accès :

- Sous 15 jours ouvrés suivant la validation de l'inscription

Modalités d'admission :

- Selon les besoins du candidat, suivant questionnaire "Identification besoins et motivations", préalable à l'inscription.

Accessibilité aux personnes porteuses de handicap :

- Site de formation accessible.

L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur avec l'accord du salarié, soit à l'initiative du salarié.

Pour le salarié désirant effectuer les séances de bilan de compétences pendant ses horaires de travail, une autorisation de l'employeur est obligatoire.

Effectif par session :

- Session Individuelle.

Tarif de la prestation :

- 1 900 € TTC par participant

Le Bilan de Compétences est finançable par le biais du CPF, France Travail, OPCO, Auto-financement.

Objectifs pédagogiques :

- Analyser ses aptitudes, ses motivations

19, rue Jean Bourgey – 69100 Villeurbanne
T : 06.09.26.85.87
Siret : 484 698 790 00025
N° déclaration d'activité : 82 69 09685 69

- Optimiser ses compétences personnelles et professionnelles et organiser ses priorités professionnelles.
- Utiliser ses atouts comme instruments de négociation pour un emploi, une formation ou en termes de choix de carrière.

Contenu de la formation

Preliminaire :

- Confirmer son engagement dans la démarche, de définir et d'analyser la nature de sa demande et du contexte dans lequel elle s'inscrit.
- Le salarié est informé des conditions de déroulement du bilan, des méthodes et des techniques utilisées.

Vérifier l'engagement du candidat, mettre en place le déroulé, expliquer la méthodologie, évoquer les premières orientations des méthodes, valider les objectifs :

- Analyser la demande et les attentes
- S'informer sur le parcours professionnel et personnel du candidat
- Conditions de travail

Identifier et analyser ses compétences mobilisées à partir de l'activité et du parcours antérieur :

- Retour sur les premiers questionnaires et résultats de la séance 1
- Liste de Compétences et capacités

Revenir sur les compétences explorées lors de l'Entretien 2, ajuster et compléter la synthèse. Repérer les intérêts professionnels, les désirs, les freins... Ouvrir les champs d'intérêt, explorer, faire émerger des pistes :

- Retour sur l'Entretien 2
- Repérer les intérêts professionnels

19, rue Jean Bourgey – 69100 Villeurbanne
T : 06.09.26.85.87
Siret : 484 698 790 00025
N° déclaration d'activité : 82 69 09685 69

- Mes principales réalisations

Explorer les pistes évoquées, vérifier l'adéquation avec les compétences et le parcours, les objectifs. Développer la connaissance de soi. Identifier certaines pistes plus nettement :

- Retour sur l'Entretien 3
- Analyse des intérêts professionnels

Mesurer la concordance entre le métier/formation visé et ses aptitudes/compétences Mobilisations/valeurs. Cerner la motivation. Valider et intégrer les résultats. Identifier un projet principal et des alternatives :

- Retour sur l'Entretien 4
- Questionnaires d'autodiagnostic sur les intérêts professionnels
- Questionnaires d'évaluation des Valeurs Professionnelles
- Questionnaire Image

Explorer le projet principal et des alternatives. Recherche d'informations, préparer la recherche personnelle :

- Retour sur l'Entretien 5
- Questionnaire introductif et réflexif sur ressources et potentialités
- Questionnaire sentiment d'auto-efficacité générale
- Questionnaire Projection

Dialoguer sur les recherches personnelles : les pistes

Mettre en place une stratégie

Valider un ou des projets : mettre en adéquation, ajuster, affiner... :

- Retour sur l'Entretien 6
- Introduction des pistes de réflexion : projet professionnel

19, rue Jean Bourgey – 69100 Villeurbanne
T : 06.09.26.85.87
Siret : 484 698 790 00025
N° déclaration d'activité : 82 69 09685 69

- Formalisation d'un CV

Finaliser la synthèse avec le candidat (présenter le contexte, le portefeuille de compétences, les résultats des tests, décrire le(s) projet(s)... conclure :

- Relecture du rapport
- Evaluation de la prestation.

Organisation de la formation :

Equipe pédagogique :

Équipe dynamique, à l'écoute de vos besoins et de vos attentes, consultante forte de plusieurs années d'expérience de terrain.

Moyens pédagogiques et techniques :

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée assurant la confidentialité
- Questionnaires d'évaluation personnelle et professionnelle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
- Outils de réalisation personnelle en ligne

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaires de satisfaction de la prestation à chaud
- Formulaires d'évaluation à froid + 6 mois
- Synthèse du Bilan de Compétences

Résultats attendus à la fin de la formation :

Être capable de mener une réflexion approfondie sur son positionnement professionnel pour analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations.

Pouvoir élaborer des hypothèses d'évolution réalistes, tenant compte de son expérience, de ses capacités et de ses aspirations.

Elaborer un ou deux projets professionnels réalisables aux échéances souhaitées.



19, rue Jean Bourgey – 69100 Villeurbanne
T : 06.09.26.85.87
Siret : 484 698 790 00025
N° déclaration d'activité : 82 69 09685 69

Indicateurs de performance : 100% satisfaction pour les 7 bilans de compétences réalisés sur la période du 01/01/2024 au 30/09/2024.

Contact : Votre Référente Formation

Maryline SAINT-CYR

Mail : m.saintcyr@cref.asso.fr

Téléphone : 06.09.26.85.87

Lieu : 19, rue Jean Bourgey – 69100 Villeurbanne